

Greffe d'utérus : «un espoir» pour des milliers de femmes

Par [Eric Favereau](#) — 1 mai 2019 à 19:16 Libération



A l'hôpital Foch, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Photo hôpital Foch. Phanie

Fin mars, à l'hôpital Foch de Suresnes, l'équipe du professeur Ayoubi a procédé à une transplantation d'utérus à l'aide de robots. Un mois après, le chirurgien,

dont la patiente se porte bien, raconte la longue genèse de cette première en France.

Greffe d'utérus : «un espoir» pour des milliers de femmes

C'était il y a un mois, le 31 mars. Aujourd'hui, la future mère va bien, la future grand-mère aussi. *«Elles sont sorties de l'hôpital»*, raconte à *Libération* le professeur Jean-Marc Ayoubi, chef de service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), à l'origine de cette première greffe d'utérus en France, prélevé sur une mère au bénéfice de sa fille. Après les premiers bébés-éprouvette, c'est une nouvelle réponse pour les femmes qui ne peuvent pas avoir d'enfants. Comme un défi, hier insensé, aujourd'hui relevé.

L'opération a mobilisé trois équipes chirurgicales, une pour prélever, une autre pour greffer et une troisième au cas où, car les interventions sont très longues, plus d'une dizaine d'heures. *«Tout s'est déroulé comme prévu»*, insiste le chirurgien gynécologue de 55 ans. L'homme, originaire du Liban, est chaleureux. Longtemps chef de service au CHU de Toulouse, il a fortement développé depuis dix ans celui qu'il dirige à l'hôpital Foch pour en faire un des premiers centres de la reproduction de France.

La greffe d'utérus, *«c'est avant tout un travail d'équipe et un projet d'hôpital. Avec, en plus, une collaboration internationale très intense»*. Ainsi qu'*«une vraie chaîne de transmission»*, souligne le docteur. *«Dans notre équipe, il y a le professeur René Frydman, à l'origine comme on sait du premier bébé-éprouvette, en 1982, Amandine. C'est une histoire qui se poursuit. Car Amandine a accouché chez nous à Foch, d'un bébé en 2013.»*

Joysticks. Le professeur Ayoubi est respecté. Il est, depuis des années, l'un des spécialistes de la robotique. C'est grâce à cette technique que le prélèvement de l'utérus sur la donneuse a été entièrement réalisé. *«Mais quelle longue histoire»*, avoue à demi-mot le professeur. Cela fait plus de dix ans qu'il y travaille, court les congrès, multiplie les publications. Il a fallu plus de cinq ans avant qu'il ne reçoive l'autorisation de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé, qu'il n'a finalement obtenue qu'en mars 2017 pour réaliser dix greffes utérines.

A l'entendre, il y a eu beaucoup de temps perdu. Et pendant cette quête, d'autres équipes, en particulier en Suède, se sont lancées dans l'aventure. C'est en octobre 2014 qu'a été publiée, dans la revue *The Lancet*, la première naissance d'un enfant né après une greffe d'utérus réalisée par l'équipe du professeur Mats Brännström, de l'hôpital de Göteborg. Depuis, une douzaine de naissances ont eu lieu dans le monde après ce type d'intervention.

En France, deux équipes travaillent sur ce type de greffe, l'une au CHU de Limoges et l'autre, donc, à l'hôpital Foch. *«Depuis sept ans, raconte le professeur Ayoubi, on travaille avec les Suédois. Nous sommes très proches, on pratique chez eux, on s'est entraînés chez eux. Et on leur a apporté notre technique de robotique pour le prélèvement.»* C'est ainsi qu'est né en Suède en avril 2018 le premier bébé conçu après une greffe d'utérus robotisée. Les appareils, dirigés à distance par les chirurgiens munis de joysticks, prélèvent l'utérus via cinq petites incisions d'1 centimètre seulement. Cette chirurgie permet une récupération plus rapide pour la donneuse. *«C'est le prélèvement qui est très délicat, nous explique Jean-Marc Ayoubi. Les artères et les vaisseaux utérins sont par nature très fins, et il faut qu'ils soient prélevés au*

mieux, dans un état intact. Et pour cela, pour la dissection et le prélèvement, la robotique est d'une grande précision.»

Quand, ce dimanche 31 mars, à l'hôpital Foch, les trois équipes chirurgicales ont commencé l'intervention, elles étaient fin prêtes, ayant répété des centaines de fois les gestes, mais aussi effectué des opérations similaires en Suède.

La première receveuse française est une femme de 34 ans atteinte du syndrome MRKH, née sans utérus. C'est sur sa mère, âgée de 57 ans, qu'a été prélevé l'organe. L'équipe de Foch avait reçu l'autorisation uniquement pour des patientes atteintes de cette pathologie et uniquement avec une donneuse vivante. Pourquoi ce choix ? *«La quasi-totalité des naissances ont eu lieu à partir de donneuses vivantes, explique Jean-Marc Ayoubi. Et c'est vrai que l'utérus est en meilleur état, en plus on peut tout programmer. Alors que prélever sur une femme en mort cérébrale nécessite une organisation lourde, avec des équipes de permanence. Mais, dans l'avenir, nous ne nous interdrons rien.»*

Congelés. L'opération de prélèvement, puis celle de la greffe, ont duré près de quinze heures. Désormais, *«il faut attendre entre six mois et douze mois que l'utérus redevienne fonctionnel. Car l'objectif est d'obtenir ensuite, si l'on peut dire, la grossesse la plus classique»*. Ainsi, avant l'intervention, des embryons ont été conçus avec l'ovocyte de la future mère et le sperme du futur père, embryons qui ont été ensuite congelés en attendant leur réimplantation. A l'hôpital Foch, tout est prêt pour l'étape suivante. *«Cela donne un espoir à des dizaines de milliers de femmes sans utérus»*, note le professeur. Et indéniablement, ce sont de nouvelles perspectives. On estime en effet que chaque année, environ 1 naissance de fille sur 4 500 est touchée par ce syndrome. A ce premier groupe, il faut rajouter toutes les femmes qui ont eu un cancer et ont subi une hystérectomie. Et puis il y a aussi celles qui ont dû subir une ablation de l'utérus après un accouchement. *«Finalement, on ne sait pas le nombre exact, mais ce sont autour de 100 000 femmes qui sont en âge de procréer»*, détaille le médecin. Or, pour elles, il n'y avait rien, aucune alternative, à moins de choisir l'adoption ou une gestation pour autrui (GPA), mais à l'étranger car, on le sait, cette pratique est interdite en France. *«C'est une vraie alternative dans le futur à certains cas de gestation pour autrui»*, note ainsi la docteure Nathalie Lédée, qui dirige le centre de procréation médicalement assistée de la maternité des Bluets (Paris XII^e). D'ici là, il faudra encore attendre. *«Mais aujourd'hui, tout devient possible»*, sourit le professeur Ayoubi.

[Eric Favereau](#)